



Communiqué de la Tvnet citoyenne du 2 février 2016

www.tvnetcitoyenne.com

Depuis 6 ans la Tvnet Citoyenne informe les habitants des territoires
d'Aix les Bains -Chambéry-Savoie

Violences Policières contre notre média

Madame Monsieur,

Nous souhaitons porter à la connaissance de vos lecteurs, auditeurs et spectateurs l'information suivante :

Lors du conseil municipal de Chambéry, le mercredi 27 janvier 2016, notre reporter citoyen, Olivier BERARDI, effectuant un sujet sur la manifestation de syndicaliste au sein du conseil, a été bousculé et délibérément expulsé manu militari, du conseil municipal de Chambéry, par des agents de la police nationale, sous les ordres de leur commandant .

Notre reporter et le travail de la Tvnet sont reconnus par beaucoup. En effet, la nouvelle municipalité de Michel Dantin (LR) , en prenant l'exemple des 40 retransmissions que nous avons réalisées depuis 2010, a instauré la retransmission «officielle» du conseil depuis son élection.

*Aussi, nous voulons protester contre ce qui nous apparaît être **un arbitraire policier**, qui instrumentalise des agents de la force publique, contre un citoyen et contre un média reconnus.*

Nous en appelons aux services compétents de l'Etat (Présidence de la République, Ministères, Préfet) afin de faire respecter la loi et de protéger notre web reporter citoyen et notre média des pressions et violences policières, indignes de notre démocratie.

(Art 11 de la déclaration de droits de l'homme).

Sans cette protection, il ne peut y avoir de liberté d'information, de liberté d'expression ni de démocratie dans nos territoires.

Nous vous prions d'accepter, Madame Monsieur l'expression de nos sentiments les plus distingués

Stéphanie TURPAUD

Présidente de la Tvnet Citoyenne

*PS : La Tvnet Citoyenne a été aidé par le MCC en 2011 et 2015
et par le Conseil régional Rhône-Alpes en 2013*

[Quand un commandant de police fait sa loi au conseil municipal de Chambéry...c'est la Tvnet Citoyenne qui trinque !](#)

[Quand la police chasse les syndicats de la mairie pour un parking....cherchez l'erreur !](#)

La Tvnet Citoyenne est une association loi 1901 (40 membres) et un Comité de rédaction (4-6 personnes)

Nous avons réalisé, en 5 ans 1300 reportages

Depuis juin 2014, nous animons :

-un Journal en Ligne; 500 articles par 15 collaborateurs

-une Web Radio, 40 émissions de radios par 3 collaborateurs

-un Espace photo +130 photos

-Plus de 20 citoyens ont participé à la rédaction

Notre audience est de plus d'1 millions de vues/ an et diffusée dans 135 pays/mois